

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE **2023** **2027**



LA
RÉUSSITE,
ça se
cultive!

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles

Québec 

Responsable de la publication :

Direction générale

Conception graphique, rédaction, révision et coordination :

Service du secrétariat général et des communications

Collaborateurs à la rédaction :

Services éducatifs aux adultes

Services éducatifs aux jeunes

Service de l'organisation scolaire et du transport

Service des ressources financières

Service des ressources humaines

Service des ressources matérielles

Service des ressources des technologies de l'information

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Ce document est disponible en version électronique seulement.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN 2-922481-22-0

Centre administratif du CSSMI

430, boulevard Arthur-Sauvé

Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6

450 974-7000

www.cssmi.qc.ca

Version approuvée par le conseil d'administration du CSSMI le 20 juin 2023

Conformément aux dispositions législatives applicables, le ministère de l'Éducation a officialisé la prise d'effet du PEVR le 21 août 2023

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
DÉMARCHE D'ÉLABORATION	6
ORGANISATION EN BREF	7
Mission.....	7
Vision	7
Valeurs.....	7
Chiffres clés	7
Déclaration de services	9
ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT	12
Contexte externe.....	12
Contexte interne.....	22
Portrait de la réussite	23
Résultats de la collecte d'informations	25
CHOIX STRATÉGIQUES.....	28
Enjeu 1.....	28
Orientation 1.1.....	28
▪ Objectif 1.1.1	28
▪ Objectif 1.1.2	28
Orientation 1.2.....	29
▪ Objectif 1.2.1	29
▪ Objectif 1.2.2	30
▪ Objectif 1.2.3	30
Orientation 1.3.....	31
▪ Objectif 1.3.1	31
▪ Objectif 1.3.2	31
Enjeu 2.....	32
Orientation 2.1.....	32
▪ Objectif 2.1.1	32
Orientation 2.2.....	32
▪ Objectif 2.2.1	32
TABLEAU SYNOPTIQUE DU PEVR 2023-2027	Annexe

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec fierté que nous vous présentons aujourd'hui le fruit d'un travail rigoureux piloté par le comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ), soit notre **Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)**.

En premier lieu, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à chacun des membres du comité. Par leur engagement, leur expertise et leur collaboration au cours de la dernière année, ils ont réussi à élaborer et à proposer un plan ambitieux et mobilisateur pour l'ensemble de notre communauté éducative.

Le défi pour l'élaboration d'un tel plan a été de bien cibler les principaux enjeux, orientations et objectifs qui auront un impact direct sur la réussite de nos élèves d'ici les quatre prochaines années.

Tout au long de sa mise en œuvre, nous utiliserons plusieurs types de données afin de nous permettre de mesurer la portée de nos actions et d'ajuster certaines interventions au besoin. Nous nous assurerons d'appliquer les meilleures pratiques reconnues tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de la gestion administrative.

Par ailleurs, une saine communication et une bonne collaboration entre les divers acteurs seront également des conditions essentielles à l'atteinte de nos objectifs.

Résolument centré sur l'humain et notre mission éducative, ce PEVR présente donc **les priorités des priorités**.

Nous vous invitons à lire attentivement ce plan rassembleur et à y contribuer à votre façon. Ensemble, nous sommes déterminés à créer un avenir meilleur pour nos élèves et notre communauté éducative!

Bonne lecture,

Nathalie Joannette, directrice générale



Les membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) 2022-2023



De gauche à droite :

Nathalie Joannette, directrice générale

Marie-Ève Ouellet, directrice au primaire

Richard Coulombe, directeur des Services éducatifs aux adultes

Geneviève Chagnon, technicienne en éducation spécialisée

Isabelle Cloutier, directrice des Services éducatifs aux jeunes

Mélanie Corneau, enseignante au secondaire

Caroline Provost, directrice au primaire

Vivianne Lauzon, enseignante au préscolaire

Linda Lemieux, enseignante en formation professionnelle

Anne-Sophie Legendre-Jobidon, ergothérapeute

Nathalie Trépanier, Ph.D., chercheuse et professeure titulaire – Université de Montréal

Sylvie Hamelin, directrice adjointe d'un centre de formation professionnelle

Rita Walker, enseignante en formation générale aux adultes

Katryne Côté, directrice adjointe au secondaire

Alexandra Charron, enseignante au primaire

Richard Galli, directeur d'un centre de formation générale aux adultes

Karine Pronovost, direction du secondaire

Karine Charbonneau, enseignante en adaptation scolaire

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Comme prévu dans la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, la démarche d'élaboration du PEVR 2023-2027 du CSSMI s'est effectuée sous la responsabilité du CERÉ, en étroite collaboration avec la directrice générale, et ce, dans le respect de l'échéancier du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Cette démarche s'est échelonnée de l'hiver 2022 au 20 juin 2023, date d'approbation par le conseil d'administration.

Deux phases distinctes ont été réalisées :

Phase 1 : de mars à décembre 2022

La phase 1 a permis de rédiger le portrait organisationnel du CSSMI. Faisant partie intégrante du présent document, il comporte une analyse de l'environnement interne et externe de l'organisation, un bilan de la mise en œuvre du PEVR 2018-2023, une analyse de la réussite des élèves ainsi que les résultats de la collecte d'informations effectuée auprès de la communauté éducative (personnel, parents, élèves, conseils d'établissement, instances syndicales et associations, comité de parents, comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, partenaires du territoire).

Le portrait organisationnel a été finalisé en décembre 2022.

Phase 2 : de janvier à juin 2023

La phase 2 a permis de convenir des principales composantes du PEVR 2023-2027, soit la vision, les valeurs organisationnelles, les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles. Une consultation officielle a eu lieu durant cette 2^e phase, du 22 mars au 26 avril 2023, auprès des instances nommées à l'article 209.1 de la *LIP*. Au total, le CSSMI a reçu 842 formulaires (volet individuel) et 93 formulaires (volet groupes). Bien que la grande majorité des répondants fussent d'accord avec les énoncés proposés, une dizaine de modifications ont été apportées au texte soumis en consultation à la lumière des commentaires exprimés. De plus, la réception de nouveaux indicateurs prescriptifs par le MEQ en date du 26 avril 2023 nous a obligés à ajuster notre méthodologie de calcul pour certaines mesures de départ et cibles à atteindre.

Tout au long de la démarche, le CSSMI a travaillé dans le respect des consignes ministérielles en utilisant en référence, les différents guides de rédaction et les documents élaborés par la Fédération des centres de services scolaires du Québec. De plus, le CSSMI s'est assuré de la cohérence du PEVR 2023-2027 avec les indicateurs prescrits par le ministère.

La mise en place de la démarche au CSSMI a été caractérisée par l'importance de la culture de collaboration et des valeurs de l'organisation. De plus, elle a permis de modéliser l'élaboration du PEVR à la démarche d'actualisation des projets éducatifs.

Le conseil d'administration (CA) du CSSMI a procédé à l'approbation du document le 20 juin 2023.

ORGANISATION EN BREF

Mission : Notre raison d'être

Offrir des conditions optimales permettant à nos établissements de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification. (Tirée de l'article 207.1 LIP)

Vision : Notre aspiration

Une communauté apprenante centrée sur la réussite éducative et le bien-être de nos élèves et de notre personnel.

Valeurs : Notre engagement

La **COLLABORATION** se reflète par le travail d'équipe et le partage d'expertise dans le but d'atteindre un objectif commun.

La **BIENVEILLANCE** s'observe par une approche positive, inclusive et respectueuse.

La **RIGUEUR** se manifeste par l'application des meilleures pratiques en toutes situations.

Chiffres clés 2022-2023

Statistiques	Description
80	Établissements scolaires : <ul style="list-style-type: none">60 écoles primaires12 écoles secondaires1 école régionale spécialisée 5 à 21 ans (école des Érables)2 centres de formation générale aux adultes5 centres de formation professionnelle
8	Services administratifs qui soutiennent les établissements au quotidien : <ul style="list-style-type: none">Organisation scolaire et transportRessources des technologies de l'informationRessources financièresRessources humainesRessources matériellesSecrétariat général et des communicationsServices éducatifs adultesServices éducatifs jeunes
1	Direction générale composée d'une directrice générale et de 4 directions générales adjointes
Près de 46 000	Élèves jeunes et adultes ¹ : <ul style="list-style-type: none">24 560 élèves au préscolaire et au primaire15 582 élèves au secondaire94 élèves répartis au primaire (25) et au secondaire (69) à l'école régionale des ÉrablesPlus de 6 000 élèves en formation générale aux adultes et en formation professionnelle²

¹ Déclaration au 30 septembre 2022

² Il est à noter que plusieurs de ces élèves suivent leur formation à temps partiel, pour un équivalent de plus de 2 400 élèves à temps plein (ETP). La présence d'un élève temps plein correspond à 900 heures de formation annuellement.

Statistiques	Description
Plus de 10 000	Employés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 348 enseignants ▪ 3 695 employés de soutien technique et administratif ▪ 461 employés de soutien manuel ▪ 303 professionnels ▪ 266 gestionnaires
578 M\$	Budget global découlant d'une répartition budgétaire prévoyant les pourcentages suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 85 % aux établissements ▪ 4,4 % au transport scolaire ▪ 7,3 % au service de la dette ▪ 3,3 % à l'administration générale en soutien à tous les établissements
100	Bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 96 bâtiments (propriété CSS) représentant 460 922 m² de bâtiments à entretenir ▪ 4 bâtiments (loués hors réseau CSS) représentant 13 116 m² ▪ 41,7 ans : moyenne d'âge du parc immobilier
800 km ²	Superficie du territoire
16	Villes et municipalités à la fois urbaines et rurales, réparties dans quatre municipalités régionales de comté sur la Rive-Nord de Montréal : <ul style="list-style-type: none"> ▪ MRC de Deux-Montagnes : Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Oka, Pointe-Calumet, Saint-Eustache, Saint-Joseph-du-Lac et Saint-Placide ▪ MRC de Mirabel : Mirabel (secteurs de Saint-Augustin, Saint-Benoît, Sainte-Scholastique et Domaine-Vert Nord) ▪ MRC de Thérèse-De Blainville : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Thérèse et Sainte-Anne-des-Plaines ▪ MRC Les Moulins : une partie de Terrebonne

Déclaration de services

Le CSSMI vise à offrir des services éducatifs de qualité, différenciés et adaptés aux besoins de tous les élèves. De nombreux autres services sont également offerts à la population du territoire.

Pour consulter l'intégralité de notre déclaration de services à la clientèle, consultez le cssmi.qc.ca

Services éducatifs d'enseignement et services éducatifs complémentaires

Au CSSMI, les écoles primaires ont créé des projets-écoles pour soutenir la motivation scolaire et développer le sentiment d'appartenance ainsi que des projets régionaux, tels que le programme d'éducation internationale, la formation musicale intensive et les projets d'écoles alternatives.

Les écoles secondaires ont aussi des projets-écoles pour répondre aux besoins exprimés par le milieu. D'autres projets tels que le programme alternatif, le programme d'éducation internationale, la formation musicale intensive, le sport-études, la santé globale, le hockey féminin et le football, apportent une offre de services variée au sein des écoles secondaires au CSSMI.

Une école à mandat régional accueille une centaine d'élèves handicapés provenant des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, tant au primaire qu'au secondaire.

Dans toutes les écoles, des services complémentaires sont offerts aux élèves afin de soutenir les apprentissages et la persévérance. Des intervenants de toutes sortes (orthopédagogues, psychologues, techniciens en éducation spécialisée, ergothérapeutes, psychoéducateurs, etc.) contribuent au cheminement scolaire des élèves tout au long de leur parcours. Les partenariats établis entre le réseau communautaire et le réseau de la santé permettent de bonifier les services complémentaires. Enfin, la mise en place de programmes de prévention et la promotion des saines habitudes de vie sont à la base des services complémentaires au CSSMI.

Des services particuliers sont parfois dispensés aux élèves qui ont besoin de soutien à l'apprentissage de la langue (francisation) ou encore d'un service d'enseignement à la maison dans un contexte où l'élève reçoit des soins de santé ou des services sociaux.

Les centres de formation professionnelle offrent 33 programmes conduisant à un diplôme d'études professionnelles (DEP). Cinq de ces programmes sont offerts en langue anglaise en partenariat avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. De plus, six programmes permettent d'obtenir une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) et cinq programmes, une attestation d'étude professionnelle (AEP). Pour les adultes qui ont une expérience de travail liée à leur projet de formation, il existe un service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Un travail important est réalisé depuis plusieurs années pour valoriser la formation professionnelle et augmenter la carte des enseignements au CSSMI. De plus, des activités telles que *Élève d'un jour* et *Exploration de la formation professionnelle* sont organisées pour les élèves afin qu'ils puissent explorer les métiers ou valider un choix de carrière.

Les centres de formation générale aux adultes offrent des services d'enseignement permettant de décrocher un diplôme d'études secondaires (DES) ou une certification permettant d'accéder au marché du travail. Plusieurs élèves s'y inscrivent pour obtenir leurs préalables afin de poursuivre leurs études en formation professionnelle, leurs études postsecondaires ou encore pour développer des compétences en employabilité ou en intégration sociale. Des cours de francisation sont accessibles à la population immigrante qui est en croissance dans notre région. Les centres proposent également un service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) pour aider l'adulte dans la clarification de son projet de formation ou de son projet professionnel.

Enfin, le service aux entreprises soutient les entreprises de la région en matière de formation et de développement de la main-d'œuvre.

Autres services aux élèves

Le CSSMI offre d'autres services essentiels aux élèves, notamment du transport scolaire, des services de garde au primaire et des services de restauration (cafétéria) dans l'ensemble des établissements.

Services à la communauté

Afin d'obtenir les plus récentes informations concernant le CSSMI, la population du territoire du CSSMI est invitée à suivre la page Facebook ou à visiter le site Internet www.cssmi.qc.ca.

- **Accès à l'information**

Toute demande pour avoir accès à des documents en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics de la protection des renseignements personnels au Centre de services scolaire, doit être adressée au Service du secrétariat général et des communications à l'adresse secretariat.general@cssmi.qc.ca ou au 450 974-7000, poste 2131.

- **Archives**

Les anciens élèves du CSSMI peuvent obtenir une copie d'un bulletin, d'un relevé de notes du MEQ ou d'une attestation d'études en s'adressant à la gestion documentaire à l'adresse gestion.documentaire@cssmi.qc.ca ou au 450 974-7000, poste 2132.

- **Taxe scolaire**

La taxe scolaire pourvoit à des dépenses incontournables telles que l'entretien des immeubles, la consommation énergétique, le transport scolaire, ainsi que la gestion des établissements et des services centralisés. Le Centre de services scolaire achemine le compte de taxe aux propriétaires de son territoire par la poste chaque année, à la fin du mois de juin. Pour joindre le Service de la taxe scolaire, composez le 450 974-9477.

- **Traitement des plaintes et protecteur de l'élève**

À compter de la rentrée scolaire 2023, le protecteur national de l'élève sera responsable du nouveau processus de traitement des plaintes dans l'ensemble des écoles du Québec. Les protecteurs régionaux de l'élève assureront le mandat de traiter les plaintes et les signalements en milieu scolaire, dont ceux qui concernent un acte à caractère sexuel, lesquels pourront d'ailleurs leur être transmis directement. Consultez l'information détaillée qui sera mise à jour au www.cssmi.qc.ca.

- **Plaintes reliées à un contrat public**

Les organismes publics visés par la Loi sur l’Autorité des marchés publics ont l’obligation de se doter d’une procédure portant sur la réception et l’examen des plaintes. Il est possible de consulter la procédure sur le site Internet www.cssmi.qc.ca.

- **Plaintes reliées à un acte répréhensible**

Afin d’assurer l’intégrité de l’administration publique, la Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles à l’égard des organismes publics prévoit l’existence de deux recours permettant à une personne de procéder à la divulgation d’un acte répréhensible au sein d’un organisme public ou auprès du protecteur du citoyen. Il est possible de consulter la procédure sur le site Internet www.cssmi.qc.ca.

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

Contexte externe

Population du territoire

Quelques statistiques socioéconomiques³

	Projection de la population				
	2021	2026		2031	
	Nombre	Nombre	Écart	Nombre	Écart
MRC Thérèse-De Blainville	165 960	173 470	7 510	180 310	14 350
MRC Deux-Montagnes	105 220	109 600	4 390	113 120	7 900
Mirabel⁴	61 370	68 690	7 320	73 850	12 480
Terrebonne⁵	119 945	N/D	N/D	N/D	N/D

Nombre et proportion de personnes immigrantes (2021)				
	Immigrants			Résidents non permanents
	Total	Nouveaux entre 2016 et 2021		
	Nombre	Nombre	%	Nombre
MRC Thérèse-De Blainville	17 090	1 800	1,1	730
MRC Deux-Montagnes	9 810	1 025	1,0	300
Mirabel⁶	3 350	460	0,8	305
Terrebonne⁷	14 835	1 170	1,0	505

³ Direction de santé publique – CISSS des Laurentides et Statistique Canada – Recensement de la population de 2021.

⁴ Le territoire du CSSMI couvre seulement une partie de la Ville de Terrebonne.

⁵ Le territoire du CSSMI couvre seulement quelques secteurs de la Ville de Mirabel.

⁶ Le territoire du CSSMI couvre seulement une partie de la Ville de Terrebonne.

⁷ Le territoire du CSSMI couvre seulement quelques secteurs de la Ville de Mirabel.

Élèves issus de l'immigration – 1 ^{re} génération ⁸			
	Élèves au total	Élèves	
		Nombre	%
Préscolaire (4 et 5 ans)	3 414	110	3,22
Primaire	21 350	1 380	6,46
Secondaire	15 696	1 736	11,06
Formation générale aux adultes et professionnelle	3 931	816	20,76

Langue parlée à la maison (2021)							
	Réponses uniques (une seule langue)	Français		Anglais		Langue non officielle	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC Thérèse-De Blainville	155 365	135 935	87,5	10 575	6,8	8 855	5,7
MRC Deux-Montagnes	98 220	87 515	89,1	6 675	6,8	4 030	4,1
Mirabel	59 690	56 855	95,3	1 605	2,7	1 230	2,1
Terrebonne	113 995	105 115	88,7	4 055	3,4	4 825	4,1

Élèves pour lesquels la langue maternelle et parlée à la maison est autre que le français			
	Élèves au total	Élèves	
		Nombre	%
Préscolaire (4 et 5 ans)	3 414	312	9,14
Primaire	21 350	1 619	7,58
Secondaire	15 696	992	6,32
Formation générale aux adultes et professionnelle	3 931	455	11,57

⁸ Lieu de naissance différent du Québec ou d'une autre province canadienne.

Nombre et proportion de familles monoparentales (2021)

	Total des familles	Total des familles monoparentales		Total des familles monoparentales (femme)		Total des familles monoparentales (homme)	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC Thérèse-De Blainville	46 620	7 545	16,2	5 495	72,8	2 050	27,2
MRC Deux-Montagnes	29 420	4 860	16,5	3 475	71,5	1 390	28,6
Mirabel⁹	17 880	2 975	16,6	2 105	70,8	870	29,2
Terrebonne¹⁰	21 340	5 580	26,1	3 975	71,2	1 605	28,8

Nombre et proportion de personnes vivant sous la mesure de faible revenu après impôts (2020)

	Tous âges		0-17 ans		18-64 ans		65 ans +	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC Thérèse-De Blainville	10 970	6,8	2 230	6,3	5 340	5,4	3 400	13,1
MRC Deux-Montagnes	7 600	7,6	1 355	6,0	3 505	5,8	2 740	15,9
Mirabel	4 040	6,6	890	6,0	1 975	5,1	1 170	15,4
Terrebonne	6 875	5,8	1 415	5,0	3 270	4,5	2 185	13,0

Facteurs de vulnérabilité des enfants

Selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), 27,5 % des élèves à la maternelle au CSSMI sont vulnérables dans au moins un domaine de développement. Au Québec, cette proportion s'établit à près de 27,7 %.

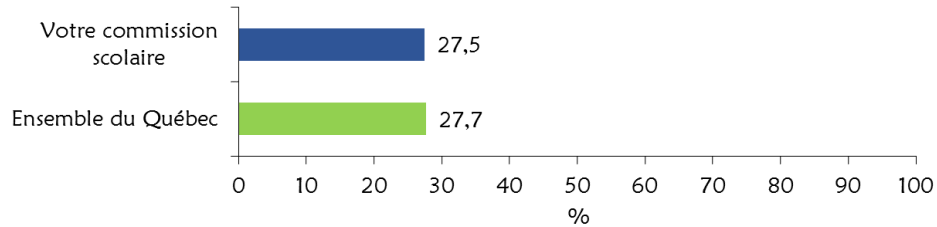
Les données révèlent que la proportion de 2017 est plus élevée que celle obtenue en 2012 (23,8 %). Dans l'ensemble du Québec, la proportion d'enfants vulnérables a augmenté, passant de 25,6 % en 2012 à 27,7 % en 2017.

⁹ Le territoire du CSSMI couvre seulement une partie de la Ville de Terrebonne.

¹⁰ Le territoire du CSSMI couvre seulement quelques secteurs de la Ville de Mirabel.

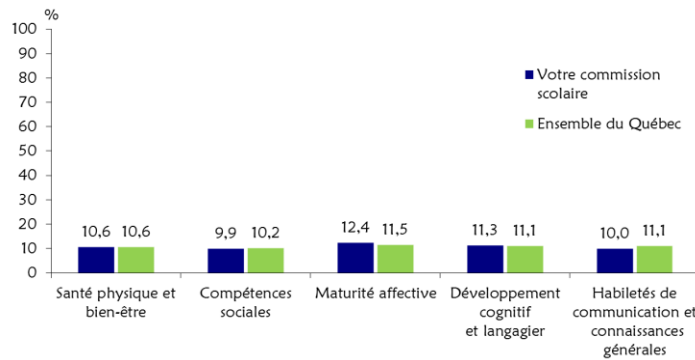
Proportion d'enfants à la maternelle vulnérables dans au moins un domaine

2017



Proportion d'enfants à la maternelle vulnérables selon les cinq domaines de développement

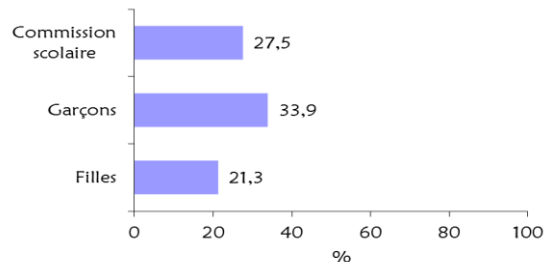
2017



Une analyse selon le sexe démontre qu'en 2017, les garçons fréquentant la maternelle au CSSMI sont plus susceptibles que les filles d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement. À titre informatif, dans la grande majorité des centres de services scolaires au Québec, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à être vulnérables dans au moins un domaine.

Proportion d'enfants à la maternelle vulnérables dans au moins un domaine selon le sexe

2017



Indices de défavorisation MEQ en 2021-2022

Le Ministère utilise deux indices de défavorisation pour répartir les ressources financières entre les centres de services scolaires / commissions scolaires. Ces indices permettent, selon les besoins, de cibler des écoles ou des bâtiments ou de tenir compte du pourcentage d'élèves provenant de milieux défavorisés dans chaque centre de services scolaire / commission scolaire.

Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, de certificat ou de grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice).

Indice du seuil de faible revenu (SFR)

Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près du seuil de faible revenu ou en dessous. Le seuil de faible revenu est défini comme étant le revenu en deçà duquel une famille est susceptible de dépenser 20 points de pourcentage de plus de son revenu pour la nourriture, le logement et l'habillement que la famille moyenne. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

Au CSSMI, pour l'année scolaire 2021-2022, 11 écoles primaires étaient considérées comme étant défavorisées tandis qu'aucune école secondaire n'atteignait le seuil de défavorisation (rangs déciles 8, 9 ou 10) selon l'IMSE.

Primaire¹¹

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2021)
851201	École de l'Amitié (851201)	10,16	6	20,12	10	96
851202	École des Pins (851202)	8,49	5	9,70	7	248
851203	École Girouard (851203)	4,44	2	11,96	8	148
851204	École Sainte-Scholastique (851204)	6,41	4	4,75	3	125
851205	École Prés fleuris (851205)	6,54	4	5,94	4	279
851206	École de la Clé-des-Champs (851206)	4,88	2	3,13	1	280
851207	École Rose-des-Vents (851207)	6,30	3	8,88	6	231
851208	École des Lucioles (851208)	5,22	3	4,41	3	355
851209	École Horizon-du-Lac (851209)	5,29	3	4,44	3	476
851210	École des Perséides (851210)	15,60	8	13,65	9	454
851212	École Terre-Soleil (851212)	6,64	4	3,39	2	482
851213	École de Fontainebleau (851213)	3,03	1	2,80	1	454
851214	École du Trait-d'Union (851214)	25,03	9	13,57	9	239
851215	École Le Sentier (851215)	11,09	6	7,20	5	251
851216	École Arthur-Vaillancourt (851216)	8,76	5	6,42	4	254
851217	École Saint-Pierre (851217)	26,10	9	16,78	10	277
851218	École de la Renaissance (851218)	8,76	5	4,06	2	339
851219	École Plateau Saint-Louis (851219)	9,19	6	8,22	6	410
851220	École des Ramiilles (851220)	7,94	5	5,14	3	371
851221	École Notre-Dame-de-l'Assomption (851221)	10,52	6	7,11	5	296
851222	École de la Seigneurie (851222)	6,13	3	3,69	2	354
851223	École Chante-Bois (851223)	6,31	3	7,16	5	348
851224	École de l'Envolée (851224)	7,34	4	5,60	4	523
851225	École de l'Aquarelle (851225)	6,16	3	4,82	3	339
851226	École des Semailles (851226)	5,99	3	4,61	3	237
851230	École des Grands-Vents (851230)	5,22	3	4,42	3	584
851231	École du Grand-Pommier (851231)	6,22	3	8,68	6	273
851240	École Emmanuel-Chénard (851240)	7,88	5	6,25	4	417
851241	École Sauvé (851241)	12,29	7	8,47	6	452
851242	École Notre-Dame (851242)	21,08	9	13,94	9	230
851244	École Village-des-Jeunes (851244)	9,52	6	8,16	6	214
851245	École Arc-en-ciel (851245)	4,47	2	5,45	3	407
851246	École au Coeur-du-Boisé (851246)	1,77	1	4,00	2	303
851247	École Coeur à coeur, l'Alternative (851247)	8,15	5	7,67	5	272
851249	École Curé-Paquin (851249)	24,52	9	15,99	9	264
851250	École Clair Matin (851250)	12,65	7	8,20	6	453
851251	École Terre des jeunes (851251)	8,03	5	6,40	4	329
851252	École Horizon-Soleil (851252)	10,24	6	8,01	6	364
851253	École des Mésanges (851253)	7,78	5	4,23	2	377
851254	École des Jardins-des-Patriotes (851254)	3,68	2	4,26	2	374
851260	École des Blés-Dorés (851260)	5,04	2	3,90	2	564
851261	École du Domaine-Vert Nord (851261)	4,00	2	3,45	2	565
851270	École des Grands-Chemins (851270)	7,60	4	3,19	1	241
851271	École Le Tandem (851271)	21,29	9	18,44	10	294
851273	École Gabrielle-Roy (851273)	7,66	5	5,88	4	308
851274	École Gaston-Pilon (851274)	5,84	3	3,70	2	328
851275	École du Mai (851275)	10,31	6	7,07	5	284
851276	École de la Clairière (851276)	8,96	5	4,55	3	264
851277	École Val-des-Ormes (851277)	7,09	4	4,88	3	315
851278	École Alpha (851278)	3,93	2	3,36	2	731
851279	École Le Tournesol (851279)	8,43	5	4,23	2	364
851280	École Le Carrefour (851280)	6,08	3	3,45	2	415
851282	École Le Rucher (851282)	15,03	8	6,04	4	597
851283	École Jeunes du monde (851283)	6,27	3	3,98	2	309
851284	École Marie-Soleil-Tougas (851284)	9,42	6	6,37	4	553
851285	École du Ruisseau (851285)	5,98	3	3,00	1	274
851286	École des Moissons (851286)	5,29	3	12,89	8	264
851287	École Du Bois-Joli (851287)	5,28	3	12,88	8	411
851288	École de l'Harmonie-Jeunesse (851288)	5,27	3	12,88	8	292
851289	École de l'Espace-Couleurs (851289)	4,78	2	3,22	1	421

¹¹ MEQ, PSP, DGSRG, DIS, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016 (mars 2022).

Secondaire¹²

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2021)
851102	École secondaire d'Oka (851102)	6,27	2	7,55	4	1472
851104	École Saint-Gabriel (851104)	7,59	4	5,80	3	1029
851105	Polyvalente Sainte-Thérèse (851105)	11,05	7	7,55	4	1963
851106	École secondaire Lucille-Teasdale (851106)	6,62	3	4,99	2	1094
851107	École secondaire Liberté-Jeunesse (851107)	6,62	3	5,80	3	760
851108	École secondaire Henri-Dunant (851108)	8,07	4	5,53	2	850
851142	École des Érables (851142)	12,73	7	10,60	7	69
851143	École secondaire des Patriotes (851143)	10,25	6	8,01	5	1808
851144	Polyvalente Deux-Montagnes (851144)	9,95	6	7,57	4	1919
851171	École secondaire Jean-Jacques-Rousseau (851171)	9,98	6	7,43	4	1046
851172	École secondaire du Harfang (851172)	6,65	3	9,88	7	1055
851173	École secondaire Rive-Nord (851173)	8,19	4	4,78	2	1164
851174	École secondaire Hubert-Maisonnette (851174)	8,43	4	4,90	2	749

¹² MEQ, PSP, DGSRG, DIS, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016 (mars 2022).

Offre publique et privée de services pédagogiques

Le CSSMI compte sur son territoire une commission scolaire anglophone publique, soit la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ainsi que cinq établissements scolaires privés de niveaux préscolaire, primaire, secondaire et formation professionnelle.

Les données 2021-2022 démontrent que les établissements privés au secteur des jeunes accueillent 4 053 élèves, représentant 8,6 % de la population scolaire du territoire. Au secteur professionnel, en 2020-2021 (plus récentes données disponibles), un établissement privé accueillait 50 élèves, soit 2,2 % de la population scolaire du territoire.

Effectif de la formation générale des jeunes du territoire du CSSMI (851 000) selon le réseau d'enseignement et l'organisme fréquenté – 2021-2022¹³

ORGANISME FRÉQUENTÉ	EFFECTIF			TOTAL	TAUX
	PRÉSCOLAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE		
PUBLIC	3 870	22 314	16 707	42 891	91,3 %
PRIVÉ	198	1 106	2 749	4 053	8,6 %
Académie Ste-Thérèse, Campus Jacques-About (029501)		186	1 045	1 231	
Académie Ste-Thérèse, Campus Rose-De Angelis (029502)	125	734		859	
Collège Boisbriand 2016 (321 501)			497	497	
Externat Sacré-Cœur (350 501)			1 207	1 207	
École Montessori International Blainville Inc. (493 502)	73	186		259	
Gouvernemental			10	10	0,0 %
Total	4 068	23 420	19 466	46 954	100,0 %

Effectif de la formation professionnelle du territoire du CSSMI (851 000) selon le réseau d'enseignement et l'organisme fréquenté – 2020-2021¹⁴

ORGANISME FRÉQUENTÉ	EFFECTIF	TAUX
PUBLIC	2 264	97,8 %
Académie des pompiers (513 501)	50	2,2 %
Total	2 314	100,0 %

¹³ MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2022-01-27.

¹⁴ MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2022-01-27.

Partenaires

L'éducation est un enjeu majeur pour une société. C'est pour cette raison que le CSSMI vise le développement d'une culture de persévérance et de réussite pour l'ensemble de son territoire. Les nombreux partenaires de notre organisation regroupent des centaines d'entreprises et de nombreux organismes provenant notamment des secteurs suivants : éducation, santé, économique, social, communautaire, culturel, sportif et municipal.

Il est primordial de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à l'importance du rôle que chacun a à jouer pour la réussite et le bien-être des élèves de notre territoire. Par le biais de partenariats diversifiés qui mettent à profit nos compétences respectives et qui nous permettent d'agir en complémentarité, nous assurons la continuité et la coordination de nos interventions et de nos services.

Évolution de la clientèle – Services éducatifs jeunes

En 2022-2023, la clientèle des services éducatifs jeunes a augmenté de près de 700 élèves par rapport à l'effectif scolaire de l'année dernière. Les tendances de clientèle du MEQ démontrent une poursuite de la croissance de plus de 2,95 % entre les années scolaires 2022-2023 et 2025-2026. Au cours de cette même période, la clientèle du préscolaire et du primaire devrait osciller autour de 24 500 et 25 000 élèves.

Les plus récentes données démographiques confirment la forte croissance de la clientèle au secondaire qui s'accroîtra au cours des prochaines années. Déjà, au cours des trois dernières années, plus de 1 900 élèves se sont ajoutés. On estime que la hausse de l'effectif pourrait atteindre 10,5 %, avec une prévision ministérielle de 16 500 individus en 2025-2026. Historiquement, cette prévision est sous-estimée. Notre prévision révisée est à environ 17 500 individus pour cette même période.

À ces prévisions de clientèles ministérielles devraient venir s'ajouter une clientèle supplémentaire issue de développements domiciliaires des villes et des municipalités du territoire. D'ici les 10 prochaines années, le nombre d'unités domiciliaires du territoire devrait s'accroître d'environ 17 800 unités, ce qui pourrait représenter approximativement 5 000 élèves de plus.

Observation et prévisions démographique du MEQ
Clientèle totale, primaire et secondaire
2017-2018 à 2036-2037



Évolution de la clientèle – Services éducatifs adultes

La clientèle des services éducatifs adultes est calculée en équivalent temps plein (ETP) et devrait demeurer plutôt stable au cours des prochaines années. La capacité d'accueil des centres de formation sera suffisante pour combler les besoins en place-élèves¹⁵. Un léger débordement serait toutefois possible au Centre de formation Construc-Plus pour l'année scolaire 2022-2023.

Centres	Capacité d'accueil (en élèves)	Nombre ETP dans le centre en 2021-2022	Prévisions
			2022-2023
Centres de formation générale adultes			
Centre de formation continue des Patriotes	558	524	524
Centre multiservice de Sainte-Thérèse	655	422	422
Centres de formation professionnelle			
Centre de formation agricole de Mirabel	282	113	115
Centre de formation professionnelle, l'Émergence	1 000	445	516
Centre de formation des Nouvelles-Technologies	625	416	406
Centre de formation professionnelle de l'automobile	200	140	140
Centre de formation Construc-Plus	380	330	418
Total	3 700	2 390	2 541

Tendances du nombre d'ETP		
2023-2024	2024-2025	2025-2026
505	505	505
515	515	515
140	145	145
620	640	660
435	425	425
150	150	150
341	341	341
2 706	2 721	2 741

¹⁵ Ces prévisions et tendances s'appuient sur la situation économique actuelle et celle du marché de l'emploi.

Contexte interne

Structure et instances

Le CSSMI est gouverné par un conseil d'administration composé de 15 personnes aux profils variés (parents d'élèves, membres du personnel scolaire et membres de la communauté).

Les comités du conseil d'administration prévus à la *Loi sur l'instruction publique* :

- comité de gouvernance et d'éthique
- comité de vérification
- comité de ressources humaines

Les autres comités légaux du CSSMI :

- comité consultatif de gestion
- comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- comité consultatif de transport
- comité d'engagement pour la réussite des élèves
- comité de parents
- comité de répartition des ressources

Projets d'investissement

Les investissements en maintien d'actifs et en ajout d'espaces pourraient dépasser les **1,2 milliard de dollars** au cours des **10 prochaines années**.

Durant les dernières années, le gouvernement du Québec a autorisé l'agrandissement ou la construction d'écoles sur le territoire pour accueillir 178 classes primaires et 2 478 élèves du secondaire. Entre autres, de nouvelles écoles primaires verront le jour à Mirabel (Saint-Augustin et Domaine-Vert Nord), à Blainville (Chambéry), à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et à Terrebonne (Nord A-640 et Sud A-640) et deux écoles secondaires à Mirabel et dans l'est du territoire ouvriront également.

En plus des ajouts d'espaces déjà accordés par le ministère de l'Éducation (MEQ), il est envisagé de faire de nouvelles demandes dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2022-2032*. Plus de 160 classes supplémentaires seront demandées au primaire et près de 2 600 places-élèves au secondaire.

En attendant l'ouverture de ces agrandissements et de ces nouvelles écoles, le CSSMI met en place des solutions alternatives pour assurer une place à tous ses élèves. Les locaux modulaires font partie des moyens temporaires offrant un accès à l'école tout en limitant les déplacements de clientèle : 30 locaux modulaires au primaire et 64 locaux modulaires au secondaire sont présents sur le territoire du CSSMI.

La croissance des clientèles scolaires et l'universalité de la maternelle 4 ans, prévue pour la rentrée scolaire 2025, s'ajoutent certainement à l'ampleur des défis auxquels le Centre de services scolaire fait face depuis déjà plusieurs années.

Portrait de la réussite

Mise en œuvre du *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 (PEVR)*

Il est actuellement impossible de prévoir l'atteinte des cibles du PEVR 2018-2023 puisque celles-ci ont été établies pour la période complète de mise en œuvre, soit jusqu'au 30 juin 2023.

Au cours des trois dernières années, le contexte lié à la pandémie de la Covid-19 n'a pas été propice aux grands développements organisationnels. Quelques chantiers de travail faisant partie du plan d'action du PEVR ont été ralentis, voire reportés. Dans ces circonstances, nous avons misé sur la continuité en nous recentrant sur l'essentiel, soit l'élève et ses besoins.

Les indicateurs et les plus récents résultats

Indicateur	Cibles	Résultat de départ 2017-2018	Résultat 2021-2022	
Le taux de réussite assurée en français et en mathématiques (notes supérieures à 73 % – cotes 4 et 5)	Augmenter le nombre d'élèves en réussite assurée en français au primaire	Réussite 97,4 %	Réussite 96,0 %	
		Réussite assurée 78,8 %	Réussite assurée 74,5 %	
	Augmenter le nombre d'élèves en réussite assurée en français au secondaire	Réussite 92,5 %	Réussite 91,4 %	
		Réussite assurée 52,4 %	Réussite assurée 53,7 %	
	Augmenter le nombre d'élèves en réussite assurée en français en FGA	Réussite 95,9 %	Réussite 94,5 %	
		Réussite assurée 30,1 %	Réussite assurée 42,0 %	
	Augmenter le nombre d'élèves en réussite assurée en mathématiques au primaire	Réussite 95,0 %	Réussite 93,7 %	
		Réussite assurée 77,9 %	Réussite assurée 76,5 %	
	Augmenter le nombre d'élèves en réussite assurée en mathématiques au secondaire	Réussite 88,3 %	Réussite 86,3 %	
		Réussite assurée 56,6 %	Réussite assurée 57,2 %	
	Augmenter le nombre d'élèves en réussite assurée en mathématiques en FGA	Réussite 94,0 %	Réussite 87,3 %	
		Réussite assurée 54,8 %	Réussite assurée 53,4 %	
	Le taux d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Maintenir à moins de 6 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	4,4 %	3,8 %

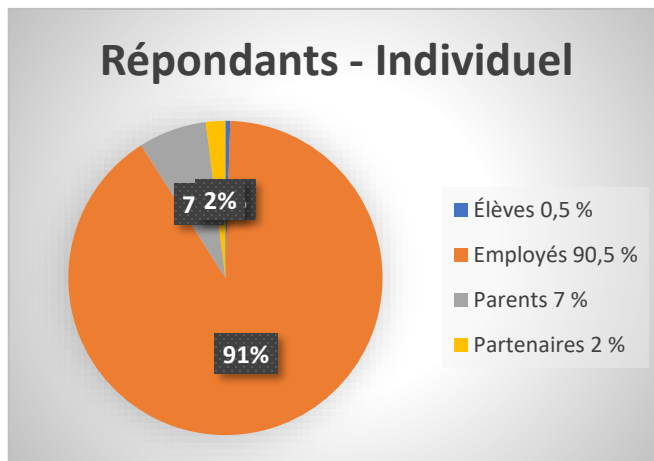
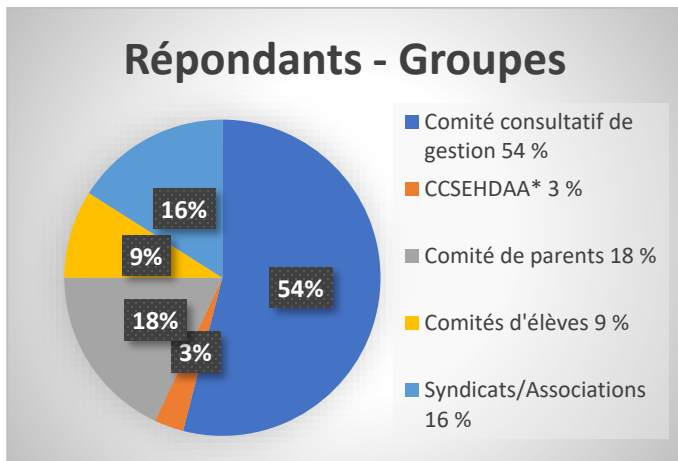
Indicateur	Cibles	Résultat de départ publié en 2017-2018 (Réf. 2015-2016)	Résultat publié en 2021-2022 (Réf. 2019-2020)
Le taux de sorties sans diplôme ni qualification	Maintenir sous 10 % le taux de sorties sans diplôme ni qualification	7,2 %	7,7 %

Indicateur	Cibles	Résultat de départ publié en 2017-2018 (Réf. 2015-2016) Cohorte 2009	Résultat publié en 2021-2022 (Réf. 2020-2021) Cohorte 2014
Le taux de diplomation et de qualification après 7 ans : <ul style="list-style-type: none"> • Global • Garçons vs filles • Élèves HDAA ou à besoins particuliers vs élèves réguliers 	Porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification (DES et DEP)	78,6 %	82,4 %
	Augmenter de 7 points de pourcentage le taux de diplomation et de qualification des garçons	71,8 %	77,7 %
	Augmenter de 15 points de pourcentage le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA	53,7 %	62,6 %

Indicateur	Cibles	Résultat de départ 2017-2018	Résultat 2021-2022
Le taux de réussite aux épreuves ministérielles	Maintenir à plus de 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire	93,1 %	88,8 %
	Augmenter le nombre d'élèves en réussite assurée à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire	64,5 %	57,1 %
	Augmenter de 3 points de pourcentage par année le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 5 ^e année du secondaire	76,9 %	66,2 %

Résultats de la collecte d'informations

Les résultats de la collecte d'informations ont été très utiles pour les travaux du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ). Ils ont servi d'assise à l'écriture des principales composantes du PEVR 2023-2027. D'ailleurs, les répondants ont été nombreux à partager leurs perceptions lors de cette étape importante tenue à l'automne 2022. Au total, **79 formulaires (volet groupes)** et **1 174 formulaires (volet individuel)** ont été comptabilisés.



*CCSEHDAA : comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Voici les principaux constats pour chacune des sections :

Vision

Dans l'ensemble, les répondants adhèrent à l'énoncé de vision actuel du CSSMI. Toutefois, des modifications sont suggérées, soit :

- La simplification de l'énoncé actuel par son raccourcissement afin qu'il soit plus facile à mémoriser;
- La promotion fréquente de la vision organisationnelle comme source d'inspiration dans l'ensemble des unités (au même titre que les valeurs);
- L'ajout du concept du bien-être de tous (élèves – membres du personnel).

Valeurs

Selon la majorité des répondants (90 %), les **trois valeurs** organisationnelles actuelles du CSSMI devraient continuer de nous caractériser. Cependant, quelques ajustements sont proposés, soit :

- La reformulation des descriptifs de chaque valeur, notamment par :
 - l'ajout de la notion du respect en lien avec la valeur de la bienveillance;
 - une explication différente de la valeur de la rigueur, afin d'éviter qu'elle soit assimilée à une certaine rigidité.

Priorités liées à la réussite, au bien-être et à l'environnement des élèves

Dans cette section, les réponses obtenues ont démontré une convergence entre les groupes et les individus.

Questionnés sur les éléments à prioriser au cours des prochaines années dans le but d'augmenter la **réussite**, contribuer au **bien-être** et améliorer l'**environnement** des élèves, les répondants ont positionné les thèmes dans l'ordre suivant :

RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

Volet – Groupes	Volet – Individuel
1. Intervention précoce	1. Intervention précoce
2. Intervention préventive	2. Intervention préventive
3. Maîtrise de la langue	3. Maîtrise de la langue
4. Approche inclusive	4. Parcours diversifiés
5. Parcours diversifiés	5. Approche inclusive
6. Écarts de réussite	6. Compétences en mathématiques
7. Compétences en mathématiques	7. Écarts de réussite

BIEN-ÊTRE DE L'ÉLÈVE

Volet – Groupes	Volet – Individuel
1. Estime de soi et santé mentale	1. Développement d'habiletés sociales et comportementales
2. Développement d'habiletés sociales et comportementales	2. Estime de soi et santé mentale
3. Motivation et engagement	3. Motivation et engagement
4. Alimentation et activités physiques	4. Alimentation et activités physiques
5. Aspiration scolaire et professionnelle	5. Aspiration scolaire et professionnelle
6. Problèmes de consommation	6. Problèmes de consommation
7. Conciliation travail-études	7. Conciliation travail études

ENVIRONNEMENT DE L'ÉLÈVE

Volet – Groupes	Volet – Individuel
1. Relation positive élèves / personnel scolaire	1. Relation positive élèves / personnel scolaire
2. Milieu de vie sain, sécuritaire et stimulant	2. Milieu de vie sain, sécuritaire et stimulant
3. Relation de confiance personnel scolaire-famille	3. Relation de confiance personnel scolaire-famille
4. Soutien à l'engagement parental	4. Soutien à l'engagement parental
5. Formation continue du personnel	5. Formation continue du personnel
6. Collaboration avec partenaires externes	6. Collaboration avec partenaires externes

Forces et défis du CSSMI

Les principales **forces** du CSSMI perçues par les répondants étaient regroupées sous les thèmes suivants :

- Le positionnement de l'élève en priorité, sa réussite et ses besoins au cœur des décisions et des actions;
- Le personnel par son dévouement, son professionnalisme, son expertise et son engagement constant;
- La culture de collaboration, le travail d'équipe et l'entraide entre collègues;
- La volonté de dépassement et d'amélioration continue de tous;
- La qualité des ressources disponibles pour les élèves;
- Les efforts de communication et d'écoute face aux besoins exprimés;
- La proactivité de l'organisation.

Les **défis** actuels du CSSMI perçus par les répondants étaient regroupés sous les thèmes suivants :

- La pénurie de personnel, les difficultés de recrutement, la rétention difficile des employés et la stabilité relative des équipes de travail;
- La fluidité des communications au sein d'une organisation d'envergure (centre administratif / établissements et écoles / parents);
- Le développement de l'approche collaborative favorisant l'arrimage de tous les paliers du CSSMI;
- La prise en compte des sujets qui interpellent les jeunes, dont l'ouverture, la diversité, l'équité, le développement durable et l'inclusion;
- Le manque de ressources jumelé à l'intégration massive des élèves en difficulté en classe régulière;
- La compréhension commune du concept de l'autonomie professionnelle;
- La forte croissance de la clientèle qui occasionne des débordements dans les établissements;
- La santé psychologique du personnel et des élèves.

CHOIX STRATÉGIQUES

L'analyse effectuée au regard de l'environnement interne et externe a permis d'identifier deux enjeux majeurs qui vont structurer et orienter les actions du CSSMI au cours des quatre prochaines années.

ENJEU 1 : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

Orientation 1.1 : Améliorer la réussite des élèves

Le CSSMI vise l'amélioration de la réussite de toutes les clientèles dans le but d'augmenter la diplomation et la qualification du plus grand nombre. Il s'engage à mettre en place les meilleures conditions d'apprentissage pour assurer le développement du plein potentiel de chaque élève selon ses capacités, ses besoins et ses aspirations.

Objectif 1.1.1 : Augmenter la diplomation et la qualification de différents groupes d'élèves

La *LIP* (article 207.1) précise que le CSS et les établissements doivent viser le plus haut niveau de diplomation et de qualification pour tous les élèves du territoire. Le CSSMI a progressé dans cette voie. Pour poursuivre cette mission, chaque établissement doit maintenant identifier qui sont les groupes d'élèves de leur milieu qui nécessitent un soutien particulier pour l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

INDICATEUR	Mesure de départ Réf. 2021-2022 Cohorte 2015	Cible 2026-2027
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire		
▪ Taux de réussite global	86,6 %	90,0 %
▪ Taux de réussite des garçons	82,0 %	86,0 %
▪ Taux de réussite des élèves HDAA	71,9 %	76,0 %

INDICATEUR	Mesure de départ Réf. 2021-2022 Cohorte 2019	Cible 2026-2027
Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	71,2 %	79,0 %

Objectif 1.1.2 : Rehausser le niveau de compétence en littératie et en numératie

La compétence à lire et à écrire est un puissant facteur de réussite du parcours scolaire de l'élève. Sachant qu'un Québécois sur deux ne possède pas les compétences minimales en lecture pour être autonome, fonctionnel et indépendant lors de ses activités quotidiennes¹⁶, il est donc nécessaire, peu importe l'âge ou le niveau scolaire d'une personne, de l'aider à rehausser son niveau de littératie. Il en est de même pour le développement de la capacité à utiliser, à appliquer, à interpréter et à communiquer des informations mathématiques qui entraîne des conséquences sur le fonctionnement au quotidien, le rendement scolaire et l'avancement professionnel des individus.

¹⁶ Source : OCDE (2013) Enquête sur les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET) chez les adultes âgés de 16 à 65 ans.

INDICATEUR	Mesure de départ 2021-2022	Cible 2026-2027
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture de 4 ^e année du primaire	67,5 %	72,0 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 ^e année du primaire	71,7 %	76,0 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve unique d'écriture de 5 ^e année du secondaire	43,5 %	48,0 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique de 6 ^e année du primaire (compétence Résoudre)	72,89 %	77,0 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, 2 ^e année du secondaire	63,16 %	67,0 %

Orientation 1.2 : Offrir un environnement scolaire motivant, sain et sécuritaire favorisant la persévérance

Le contexte pandémique des dernières années a eu des impacts négatifs sur les élèves, non seulement sur les plans de la réussite et de la motivation scolaire, mais aussi sur la santé physique, mentale et émotionnelle. La collecte d'informations a permis de valider cet état de fait. Afin de favoriser le sentiment de bien-être, le CSSMI veut améliorer l'environnement scolaire.

Objectif 1.2.1 : Adopter dans les établissements une approche soutenant les comportements positifs

Une approche disciplinaire éducative et réparatrice plutôt que punitive permet de sécuriser, d'encadrer et d'aider à la socialisation des élèves. Il est reconnu qu'une approche éducative positive aide les apprenants à s'autoréguler et à gérer leurs relations interpersonnelles sans atteinte à autrui. Travailler à la réussite de tous les élèves passe aussi par des interventions disciplinaires de qualité.

INDICATEUR	Mesure de départ 2022-2023	Cible 2026-2027
Proportion des règles de vie des établissements qui intègrent une approche bienveillante soutenant les comportements positifs	À documenter an 1*	100 %

*À l'an 1 (2023-2024), une analyse des règles de vie de tous les établissements sera effectuée. La première lecture permettra d'établir la mesure de départ.

INDICATEUR	Mesure de départ 2022-2023	Cible 2026-2027
Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu	0 %	100 %

Objectif 1.2.2 : Déployer des Projets Pédagogiques Particuliers (PPP) inclusifs et accessibles pour tous les élèves du secondaire

En fonction de certaines conditions, la mixité sociale et scolaire aurait globalement un effet positif sur la persévérance et la réussite scolaires¹⁷. L'hétérogénéité des classes permet les meilleures chances de réussite à tous les élèves. Cette mixité s'obtient, entre autres, en rendant les projets pédagogiques particuliers accessibles à tous en modulant certains aspects de ces PPP et en mettant en place des modalités de soutien à la réussite éducative.

INDICATEUR	Mesure de départ 2022-2023	Cible 2026-2027
Taux de participation des élèves du secondaire à un PPP	Nouvel indicateur MEQ à venir*	75 %

*En juin 2023, en attente des données ministérielles dans le système informatique *Charlemagne* (MEQ).

Objectif 1.2.3 : Soutenir les établissements dans la mise en place de mesures favorisant les transitions harmonieuses

Le rapport de l'ELDEQ¹⁸ (décembre 2019) démontre que des moments clés jalonnent le parcours de l'élève et que différents facteurs de risque entrent en jeu à chacune de ces étapes. Se concerter autour de ces moments de transition et des enjeux qui y sont associés, c'est agir sur les déterminants qui auront un impact sur la réussite et la persévérance des élèves, et ce, tout au long de leur parcours.

INDICATEUR	Mesure de départ 2022-2023	Cible 2026-2027
Mise en œuvre de plans de transitions CSSMI pour chaque ordre d'enseignement (primaire, secondaire, FP et FGA)	N/A	Implantation d'un plan par ordre d'enseignement (quatre plans)

INDICATEUR	Mesure de départ 2022-2023 (Réf. 2019-2020)	Cible 2026-2027
Taux de sorties sans diplôme ni qualification	7,7 %	7,0 %

¹⁷ Source : http://conference.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/VF_CTREQ-Conference-de-consensus-Cahier-des-recommandations-28299-v7.pdf

¹⁸ Source : DUPÉRÉ, Véronique, Isabelle ARCHAMBAULT, Hélène DESROSIERS et Virginie NANHOU (2019). « Obtenir un diplôme avant l'âge de 20 ans : une analyse ancrée dans une perspective des parcours de vie », Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ).

Orientation 1.3 : Valoriser la collaboration école-famille-communauté

Pour réaliser pleinement notre mission, la collaboration des parents et de l'ensemble de la communauté demeure essentielle, celle-ci devant s'inscrire dans le respect des rôles et des responsabilités de chacun.

Objectif 1.3.1 : Favoriser une saine communication école-famille

L'école et la famille constituent les piliers d'une collaboration essentielle pour la réussite éducative des élèves. Cette collaboration se développe notamment par une communication efficace et harmonieuse basée sur la confiance et le respect mutuel.

INDICATEUR	Mesure de départ 2022-2023	Cible 2026-2027
Mise en œuvre d'un plan d'action CSSMI pour une saine communication école-famille	N/A	Implantation d'un plan d'action

Objectif 1.3.2 : Diversifier les modes d'apprentissage en formation professionnelle en partenariat avec les organismes et les entreprises

En cette période de pénurie de main-d'œuvre, les entreprises recrutent des travailleurs avant qu'on puisse les former entraînant ainsi plusieurs problématiques. Il devient impératif de mettre en place de nouvelles formules pédagogiques qui permettront aux acteurs locaux de contribuer à l'offre de formation, de manière à enrichir ou à diversifier les modes d'apprentissage mis à la disposition des élèves.

INDICATEUR	Mesure de départ 2022-2023	Cible 2026-2027
Mise en œuvre d'un plan d'action CSSMI en soutien aux centres de formation pour diversifier les modes d'apprentissage	N/A	Implantation d'un plan d'action

ENJEU 2 : L'EXPERTISE ET LE BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL

Orientation 2.1 : Soutenir l'expertise du personnel

Le développement de l'expertise du personnel sera au cœur des actions prioritaires au cours des quatre prochaines années.

Objectif 2.1.1 : Offrir de la formation et de l'accompagnement pour toutes les catégories de personnel en cohérence avec les meilleures pratiques et les besoins exprimés

Le renforcement de l'expertise est une clé des organisations performantes. En assurant des bases communes et une culture de développement professionnel continu, tous les membres de l'organisation sont appelés à innover dans leur domaine au profit de la réussite des élèves.

INDICATEUR	Mesure de départ 2022-2023	Cible 2026-2027
Mise en œuvre d'un plan de formation et d'accompagnement pour chaque catégorie de personnel	N/A	Implantation d'un plan par catégorie de personnel (cinq plans)

Orientation 2.2 : Offrir un environnement de travail mobilisateur, sain et sécuritaire

Le CSSMI se soucie de la santé psychologique de son personnel. Dans le but d'augmenter le bien-être de nos employés, ce nouveau PEVR vise à améliorer l'environnement de travail.

Objectif 2.2.1 : Augmenter le sentiment de bien-être au travail du personnel

Plus un individu évolue dans un climat mobilisateur, sain et sécuritaire, plus il est performant et moins il est vulnérable au stress¹⁹. En misant sur le bien-être de son personnel, le CSS favorise non seulement l'attraction et la rétention, mais il augmente aussi la qualité de l'enseignement et des décisions pédagogiques ou administratives.

INDICATEUR	Mesure de départ 2022-2023	Cible 2026-2027
Indice de bien-être du personnel dans leur environnement de travail	À documenter an 1*	À venir

*À l'an 1 (2023-2024), un outil sera élaboré pour mesurer le sentiment de bien-être du personnel au travail. La première lecture permettra d'établir la mesure de départ et la cible.

¹⁹ Inspiré de : [Soutenir le sentiment d'efficacité personnelle des personnes enseignantes en enseignement supérieur en contexte d'imprévu | Pédagogie \(uquebec.ca\)](https://www.quebec.ca/education/formation-scolaire/enseignement-supérieur/ressources/rapport-annuel-2023-2024)

TABLEAU SYNOPTIQUE DU PEVR 2023-2027 DU CSSMI

ENJEU 1 : La réussite éducative et le bien-être des élèves

MISSION : Notre raison d'être

Offrir des conditions optimales permettant à nos établissements de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification.

(Tirée de l'article 207.1 LIP)

VISION : Notre aspiration

Une communauté apprenante centrée sur la réussite éducative et le bien-être de nos élèves et de notre personnel.

VALEURS : Notre engagement collectif

La **COLLABORATION** se reflète par le travail d'équipe et le partage d'expertise dans le but d'atteindre un objectif commun.

La **BIENVEILLANCE** s'observe par une approche positive, inclusive et respectueuse.

La **RIGUEUR** se manifeste par l'application des meilleures pratiques en toutes situations.

Orientations		Objectifs		Indicateurs	Cibles 2026-2027
1.1	Améliorer la réussite des élèves	1.1.1	Augmenter la diplomation et la qualification de différents groupes d'élèves	*Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire (Mesure de départ : 86,6 %)	90,0 %
				*Taux de réussite des garçons (Mesure de départ : 82,0 %)	86,0 %
				*Taux de réussite des élèves HDAA (Mesure de départ : 71,9 %)	76,0 %
		1.1.2	Rehausser le niveau de compétence en littératie et en numératie	*Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans (Mesure de départ : 71,2 %)	79,0 %
				Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture de 4 ^e année du primaire (Mesure de départ : 67,5 %)	72,0 %
				*Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 ^e année du primaire (Mesure de départ : 71,7 %)	76,0 %
1.2	Offrir un environnement scolaire motivant, sain et sécuritaire favorisant la persévérance	1.2.1	Adopter dans les établissements une approche soutenant les comportements positifs	Proportion des règles de vie des établissements qui intègrent une approche soutenant les comportements positifs (Mesure de départ : à documenter an 1)	100,0 %
				*Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu (Mesure de départ : 0,0 %)	100,0 %
		1.2.2	Déployer des Projets Pédagogiques Particuliers (PPP) inclusifs et accessibles pour tous les élèves du secondaire	*Taux de participation des élèves du secondaire à un PPP (Mesure de départ : nouvel indicateur MEQ à venir)	75,0 %
		1.2.3	Soutenir les établissements dans la mise en place de mesures favorisant les transitions harmonieuses	Mise en œuvre de plans de transitions CSSMI pour chaque ordre d'enseignement (primaire, secondaire, FP et FGA) (Mesure de départ : N/A)	Implantation d'un plan par ordre d'enseignement (quatre plans)
				Taux de sorties sans diplôme ni qualification (Mesure de départ : 7,7 %)	7,0 %
		1.3	Valoriser la collaboration école-famille-communauté	1.3.1	Favoriser une saine communication école-famille
1.3.2	Diversifier les modes d'apprentissage en formation professionnelle en partenariat avec les organismes et les entreprises			Mise en œuvre d'un plan d'action CSSMI en soutien aux centres de formation pour diversifier les modes d'apprentissage (Mesure de départ : N/A)	Implantation d'un plan d'action

ENJEU 2 : L'expertise et le bien-être du personnel

Orientations		Objectifs		Indicateurs	Cibles 2026-2027
2.1	Soutenir l'expertise du personnel	2.1.1	Offrir de la formation et de l'accompagnement pour toutes les catégories de personnel en cohérence avec les meilleures pratiques et les besoins exprimés	Mise en œuvre d'un plan de formation et d'accompagnement pour chaque catégorie de personnel (Mesure de départ : N/A)	Implantation d'un plan par catégorie de personnel (cinq plans)
2.2	Offrir un environnement de travail mobilisateur, sain et sécuritaire	2.2.1	Augmenter le sentiment de bien-être au travail du personnel	Indice de bien-être du personnel dans leur environnement de travail (Mesure de départ : à documenter an 1)	À venir

* : Indicateurs prescrits par le MEQ en date du 20 juin 2023